



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands événemens se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Jeudi 18 Juillet 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Rome, le 25 juin. — Ce n'est que le 17 de ce mois, que le pape a déclaré au consistoire des cardinaux, en forme publique la mort du *fi's aîné* de l'église, en comparant cet événement au supplice de Marie Stuard. Quant aux cérémonies d'usage, la messe de *requiem* et le panégyrique du défunt, elles sont remises à l'époque où l'on espère proclamer un roi, Louis XVII.

Les tantes sont obligées de diminuer tous les jours de leurs dépenses, et leur maison est réduite à l'état le plus succint.

Les abbés Maury et Bernis figurent aux églises dans les cérémonies religieuses de fondation française. Ils se donnent l'air de chefs de conservateurs de la monarchie.

De Francfort, le 8 juillet. — Les démêlés entre les cours de Vienne et de Munich s'aggravent de plus en plus. Il paroît que la réserve de l'armée autrichienne ne restera pas toujours dans l'inaction, si la diète en vient, comme il en est question depuis quelque tems, à déclarer le traité de Munster nul et non avenu, l'Alsace, la Lorraine et les trois évêchés ne seront pas les seuls objets des changemens que l'on se

propose. On se rappelle qu'en 1705 l'empereur confisqua la Bavière. Si l'on arrache entièrement des mains de la France la pendule de la constitution germanique, qui empêchera l'exécution des plans qui occupent les cabinets depuis vingt ans ? C'est dans le passé qu'il faut lire l'avenir.

Les lettres du Nord annoncent que le roi de Danemark est dangereusement malade.

On voit de nouveau passer ici un grand nombre d'émigrés qui vont rejoindre l'armée de Condé ; elle a reçue de nouveaux encouragemens. Le général Wurmser a envoyé 16 canons à ce prince. Il en a maintenant 28.

Le ministre Beurnonville et les quatre commissaires de la convention nationale, détenus jusques ici dans la forteresse d'Ehrenbreitstein, arrivèrent ici le 5 de ce mois, répartis dans cinq voitures, et accompagnés d'un fort détachement d'Autrichiens. Ils couchèrent dans l'auberge dite Braunenfels, la même que l'empereur François occupa, lors de son couronnement et partirent le lendemain pour être conduits dans la forteresse d'Egra en Bohême.

FRANCE.

De Strasbourg, le 12 juillet. — Dans l'af-

faire dont nous avons parlé hier en deux mots sous l'article de Landau les ennemis doivent avoir été chassés du Bienensvald, et les troupes de la république avoir pris de vive force trois (d'autres avis disent cinq) redoutes, s'être emparé de Germersheim, et se trouver dans ce moment seulement à une lieue de Spire, où aura été porté vraisemblablement aussi-tôt le quartier-général. Nous attendons à chaque instant des rapports officiels.

De Doué, le 12 juillet. — Après vingt jours passés sous le joug de l'armée catholique ou plutôt diabolique royale, quelques hussards vinrent enfin le 27 du mois dernier enlever le drapeau blanc, et le dimanche suivant l'arbre de la liberté fut replanté. Nos allarmes ont cependant duré toute cette semaine; quelques bandes de rebelles se réunissent fréquemment dans nos environs, principalement vers Martigné, où ils sont venus réinstaller solennellement leur ci-devant curé plus qu'octogénaire, dont le fanatisme le plus fougueux ne s'est jamais démenti. Enfin l'armée de Tours arrive et marche à grands pas. Six mille hommes passèrent hier aux portes de notre ville, et marchèrent sans s'arrêter sur Brissac. Le reste de l'armée est campé au côté de Bourmar près Saumur.

Notre petite ville, surtout, a éprouvé un pillage presque général. Les maisons de plusieurs femmes très fanatisées n'ont pas même été épargnées; les portes et les armoires, les secrétaires, toutes les caves, surtout ont été forcées, brisées, et sous prétexte de la recherche des armes, il n'est presque pas de terrain qui n'ait été fouillé, et point de particulier qui n'ait fait des pertes considérables. Plusieurs prêtres déguisés en paysans ont, à ce qu'on assure, animé leurs sujets au pillage, et désigné plusieurs maisons qui ont été plus maltraitées en conséquence. Il est sûr qu'un nommé Barbotin, qui a eu le talent d'asservir les simples et bons Poitevins, a été traduit devant leurs commandans à Saumur pour avoir menacé une dame et avoir conduit chez elle une trentaine de ces saints brigands pour y exercer le pillage.

On ne passera plus, nous l'espérons, trois mois à faire de petits préparatifs à très-grands frais, et on ne finira pas par fuir en désordre au premier instant du combat. Les bataillons et les divers corps d'armée seront sans doute

avertis des démarches de l'ennemi avant qu'il tombe sur eux, et ils pourront se réunir pour opposer quelque résistance. Nous ne verrons plus un parc d'artillerie formidable toujours prêt à fuir en arrière, forcé de fuir précipitamment sans avoir lâché un boulet, et finissant enfin par aller se jeter à Saumur, dans le magasin général qui semble avoir été préparé pour nos ennemis. En effet, à ce qu'on assure, ils savoient à point nommé qu'ils devoient dîner à Doué le 7, et souper le 9 à Saumur. Voilà l'opinion générale en ce pays.

De Cambrai, le 15 juillet. — Nous venons d'apprendre que Condé a capitulé: cette ville étoit réduite à la dernière extrémité; la viande de cheval s'y vendoit 3 tt. 10 f., celle de chien 2 tt. 15 f. On ne connoit point encore les conditions auxquelles la garnison a rendu la place aux Autrichiens. On attribue, en partie, l'opiniâtreté avec laquelle les Français se sont défendus, au commandant de la place qui est un sujet allemand, et qui, d'après les dernières proclamations du ban de l'empire, devoit craindre de tomber au pouvoir d'un ennemi peu traitable.

Valenciennes est toujours environnée d'une armée forte de 90 mille combattans, sans compter l'armée d'observation. Le siège est pressé avec la plus grande vigueur; 6 à 700 bouches à feu tirent continuellement sur cette malheureuse ville. Les sorties de la garnison ont été assez heureuses, mais elles n'ont point empêché l'ennemi de reprendre les fortifications, d'où il peut impunément foudroyer la ville qu'il domine. Custines a dit assez ouvertement dans les villes où il a passé, qu'il étoit dans l'impossibilité de porter des secours à Valenciennes, à cause du danger qu'il y auroit de découvrir Cambrai et Bouchain. Ce général se plaint beaucoup des menées de Bouchotte.

Paris. — Le comité de salut public du département de Paris, à ses concitoyens.

« Les prédictions sinistres des assassins de la liberté s'accomplissent.

» Le défenseur austère des droits et de la souveraineté du peuple, le dénonciateur de tous ses ennemis, Marat dont le nom seul rappelle les services qu'il a rendus à la patrie, Marat vient de tomber sous les coups parricides des lâches fé-

déralites. Une furie, sortie de Caen, département du Calvados, de la maison du c-devant comte d'Orset, a plongé le poignard dans le sein de l'apôtre et du martyr de la révolution.

» Citoyens du calme et de l'énergie, et surtout de la surveillance. . . . l'heure de la liberté a sonnée, et le sang qui vient de couler est l'arrêt foudroyant de la condamnation de tous les traîtres. . . . Il scelle à jamais l'union intime de tous les patriotes qui vont sur la tombe de ce grand homme jurer de nouveau la liberté ou la mort. *Signés* Marchand, *président*; Hainy, *secrétaire*.

§ Darnaud, l'auteur des épreuves du sentiment et du comte de Comminges, drame, est détenu à l'abbaye pour avoir celé un émigré, fait dont on prétend qu'il se justifie, ignorant que le particulier eût émigré. Darnaud, le doyen des hommes de lettres, est aujourd'hui, à peu près hors d'état de pouvoir vivre. Son affreuse position a intéressé les comédiens Français qui ont donné hier mercredi, *le Comte de Comminges*, à son profit. Nous ignorons encore si le public se sera montré généreux envers cet auteur touchant, qui dans tous ses écrits a toujours cherché à exciter la sensibilité sous tous les rapports qui peuvent l'émuouvoir.

§ Il paroît que le roi de Prusse ne se borne pas à faire fabriquer de faux assignats, pour ébranler le nouvel édifice de notre gouvernement. Il a mis aussi en émission de faux louis, des années 1785 et 87, avec l'effigie de Louis XVI. De la même fabrique sont sortis des écus faux de 1786. On peut reconnoître les premiers aux caractères, plus saillans de l'inscription, et à une couleur plus jaune que celle de nos louis d'or ordinaires. La Suisse est déjà remplie de cette fausse monnaie, et c'est sans doute avec elle que le monarque prussien achète toutes les munitions de guerre dont il se fournit en Allemagne. Cette contre-faction a été dénoncée par les administrateurs du Bas-Rhin, au conseil exécutif, lequel vient d'en instruire toutes celles des administrations qui reconnoissent son autorité.

§ *Liste des députés qui se trouvent dans le département du Calvados.*

Barbaroux, du département des Bouches-du-Rhône; *Bergoing*, de la Gironde; *Buzot*, de

l'Eure; *Cussy*, du Calvados; *Duval*, de la Seine inférieure; *Giroud*, d'Eure et Loire; *Gorsas*, de Seine et Oise; *Guadet*, de la Gironde; *Kervégan*, du Finistère; *Lahaie*, de la Seine-inférieure; *Larivière*, du Calvados; *Lesze*, d'Eure et Loire; *Louvet*, du Loiret; *Meulan*, des Basses-Pyrénées; *Mollevault*, de la Meurthe; *Pétion*, d'Eure et Loire; *Salles*, de la Meurthe; *Valady*, de l'Aveyron.

§ On a dénoncé aux Jacobins le premier numéro du journal du baron de Trenck, intitulé *Le Raisonneur*. Simon demande que s'il continue ses numéros sur le même ton, il soit fait défense à tout étranger de s'immiscer dans nos affaires, et de prendre le timon de notre gouvernement ou de l'opinion. (Applaudi.)

Un officier de l'armée du Nord dénonce Lamarche qui l'a commandée par intérim. On agite la question si on accordera les honneurs du Panthéon à Mirat, et si l'on continuera son journal; ce dernier article est arrêté; à l'égard du premier, le peuple a deux devoirs également saints à remplir; celui de déposer Mirat au panthéon, et celui d'en faire sortir Mirabeau. Mais un membre observe que Marat n'aura pas au panthéon une place digne de lui, que partout où sera Mirat, il sera le panthéon. On ajourne la question.

§ Marat a été enterré en grande pompe, on l'a conduit des Cordeliers pour revenir aux Cordeliers par le Pont-Neuf. La convention nationale entière, toutes les autorités constituées les sociétés populaires y ont assisté. Son éloge a été prononcé sur le Pont-Neuf, en face de la statue de la liberté. Son lit étoit élevé sur un gradin orné d'inscriptions.

§ Hier a été guillotiné sur la place de la révolution, Marie-Charlotte Corday, assassine de Marat.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

(Présidence du citoyen Jambon St. André.)

Addition à la Séance d'hier.

Levasseur produit un imprimé d'une lettre de Fermont, qui dénigre, dans son département, la constitution.

Il demande que Fermont soit appelé pour s'expliquer sur cette pièce. Décrété.

Lacroix observe qu'on égare encore le peuple, en lui faisant croire que la convention est réduite à 150 membres; il demande que le comité des mandats fasse connoître le nombre des membres qui ont reçu ce mois-ci leur traitement. Décrété.

Un instant après, Gossain annonce que 565 députés ont touché leur traitement de juin; 63 en commission ne l'ont pas touché; 28 membres présents ne l'ont pas touché.

Donc, 686 membres sont présents. Il n'en reste que 59 pour compléter les 745; et sur ces 59, sont compris les absens par congé, les malades, les fuyards et les détenus.

Insertion au bulletin.

Un membre donne lecture d'une adresse de la section N^o. 21 de Bordeaux aux autres sections pour les inviter à recevoir la constitution. Voilà donc déjà Bordeaux ou de moins une partie de cette ville, revenue de son erreur! bientôt cette cité si célèbre, se rangera toute entière à ses principes salutaires.

Des citoyennes des sections de Paris admises à la barre, observent que les commissaires des sections qui leur distribuent leur ouvrage, leur retiennent un douzième sur leur salaire. Elles demandent à s'adresser directement à l'administration.

On repand le bruit dans Paris, que la peste est à l'Hôtel-Dieu. Le fait est faux. Cependant il est une mesure urgente à prendre; les malades n'ont point d'endroit pour prendre l'air. Le jardin de l'Evêché est là tout près, je demande qu'il leur soit destiné. Décrété.

C'est avec le même enthousiasme que la convention décrète d'après l'observation de Thuriot, que les malades sont trop resserrés à l'Hôtel-Dieu; que l'administration du département de Paris choisira des endroits nationaux pour y faire transporter et soigner une partie des malades.

Séance du mer. redi 17 Juillet.

Adresses sans nombre portant acceptation de la constitution.

Une lettre de Bordeaux annonce que malgré les efforts des administrateurs, et tout l'ar-

gent qu'ils ont donné, ils n'ont pas trouvé 40 hommes pour marcher sur Paris. Un autre annonce que l'esprit public renaît dans les départemens qui ont été égarés.

Comme le bruit se repand toujours que la peste est à l'Hôtel-Dieu, un décret ordonne que des gens de l'art constateront l'état de l'Hôtel-Dieu et des autres lieux de santé.

Les commissaires ont cassé plusieurs arrêtés du département du Lot, la convention approuve ces mesures.

On demande un décret d'accusation contre Grangeneuve, Condorcet et Lasource, qui se sont soustraits au décret d'arrestation. Renvoyé au comité.

Décret rendu pour faciliter aux héritiers des religionnaires fugitifs de la Lorraine la rentrée dans leurs biens confisqués pour cause de religion.

Une lettre de Pacy sur Eure écrite le 15 par les commissaires envoyés dans le département, annonce qu'Evreux, délivré des rebelles, a émis librement son vœu de rester uni à la république et à la convention. On va convoquer les assemblées primaires pour accepter la constitution. Les rebelles et leurs chefs sont en fuite et dispersés. Cette conquête n'a pas coûté une goutte de sang.

Lacroix fait la proposition de brûler la maison de Buzot à Evreux. On représente que cette maison pourroit être le gage de ses créanciers. N'importe, a-t-on dit, c'est leur rendre service que de brûler une maison habitée par un aussi grand conspirateur. Un décret ordonne que la maison sera brûlée, et que sur les ruines on élèvera un monument portant cette inscription: *Ici demeura Buzot.*

Le président reçoit un énorme paquet de lettres trouvées sur un espion des rebelles. Il en résulte que la plupart des soldats de la Vendée passent dans celle du Calvados.

Orléans a accepté l'acte constitutionnel. Westermann paroît à la barre et demande à se justifier; de nouvelles charges survenues contre lui le font renvoyer au comité de sûreté générale.

Paoli est mis hors la loi; le procureur-général-syndic de Corse et une foule d'autres particuliers sont décrétés d'accusation.